



La Fondation du patrimoine lève des fonds pour la restauration du campus de Rouen de l'Institut Catholique de Paris

La délégation normande de la Fondation du patrimoine s'engage aux côtés de l'Institut Catholique de Paris dans le financement de la restauration du campus de Rouen. Le lancement de la campagne de levée de fonds a été annoncé mardi 14 novembre.

L'Institut Catholique de Paris, établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), a ouvert en septembre 2023 un nouveau campus à Rouen. En mobilisant sa communauté de donateurs, particuliers et entreprises, la Fondation du patrimoine accompagne l'ICP dans la restauration de son campus. La campagne organisée par la Fondation du patrimoine durera jusqu'en juillet 2024.

Assurer la pérennité et la durabilité du site

L'ICP campus de Rouen est installé dans un bâtiment historique du XIXème siècle de 5 000 m² qui a subi de nombreuses transformations au cours du temps, sans tenir compte notamment des enjeux de développement durable.

Ce chantier de réhabilitation est ainsi mené dans le respect de l'histoire du lieu, du territoire qui l'accueille, et prend en compte les **enjeux de durabilité conformément à la politique de RSU** (responsabilité sociale de l'université) de l'ICP. Il poursuit trois objectifs :

- **Consolider la structure du bâtiment**
- **Assainir le site** en évacuant les composants toxiques ou polluants
- **Recréer un lieu responsable** par l'apport de matériaux durables, d'une isolation et d'un système de chauffage économes, mais aussi par la création d'une ceinture végétale avec la conversion d'espaces bitumés en zones vertes

« Dès septembre 2022, l'ICP a lancé un vaste chantier de rénovation. Nous sommes encore dans la première phase des travaux, néanmoins nos premiers étudiants ont pu faire leur rentrée sur le site en septembre dernier » précise Yann Poincignon, Directeur de l'ICP campus de Rouen.

Une rénovation au service du territoire et de la jeunesse

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. Sa délégation normande met aujourd'hui en avant auprès de sa communauté de donateurs la **réhabilitation architecturale du bâtiment historique** dans lequel sont implantés les locaux de l'ICP campus de Rouen.

« L'ensemble immobilier de qualité nécessitait des travaux considérables et indispensables. Nous ne pouvons que nous réjouir d'accueillir un projet aussi ambitieux, qui va redynamiser le quartier ! Par ses travaux, et l'implantation à terme d'environ 1 000 étudiants qui auront besoin d'un logement ainsi que de commerces de proximité, ce projet favorise la création d'emplois. » indique Pierre Loue, Délégué départemental en charge de la Seine-Maritime au sein de la Fondation du patrimoine.

Contacts presse :

- Pierre Loue, Délégué départemental de la Fondation du patrimoine :
06 63 75 40 85 - pierre.loue@fondation-patrimoine.org
- Amélie Joncheray, Responsable des relations presse - ICP :
07 85 78 47 22 – a.joncheray@icp.fr

A propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants. En septembre 2021, l'Institut Catholique de Paris a ouvert son deuxième campus à Reims. C'est à Rouen que l'ICP a ouvert son troisième campus en septembre 2023.

Sa signature, L'esprit grand ouvert sur le monde, est devenue l'emblème de campus historiques rénovés en interaction constante avec la cité en plein cœur des villes, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » (EA7403) labellisée par l'État depuis 2014.

Twitter : @UnivCathoParis <https://twitter.com/UnivCathoParis>

*LinkedIn : <https://www.linkedin.com/school/institut-catholique-de-paris/>
www.icp.fr*

A propos de la Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant à but non-lucratif, a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non-protégé par l'État au titre des monuments historiques.

L'action poursuivie par la Fondation du patrimoine s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels.

La Fondation du patrimoine veille, dans l'accomplissement de ses missions, à mobiliser les énergies privées (entreprises, associations, particuliers) susceptibles de s'investir en faveur de la cause de la sauvegarde du patrimoine et travaille en étroite partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'État. La Fondation du patrimoine contribue à l'identification des éléments de patrimoine confrontés à des risques de dégradation ou de disparition et apporte son assistance aux propriétaires dans l'élaboration de projets de sauvegarde et de mise en valeur, en contribuant, le cas échéant, au financement desdits projets.

Les procédures d'audit de la Fondation du patrimoine, notamment l'audit interne, l'audit externe de ses commissaires aux comptes et le contrôle de la Cour des comptes, sont applicables.